



Luxembourg, le **23 SEP. 2016**

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2263 du 2 août 2016 de Monsieur le député André Bauler, concernant le contournement de Hosingen, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

François Bausch
**Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François Bausch, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire n° 2263 du 2 août 2016 de Monsieur le Député André Bauler

Par sa question parlementaire, l'honorable député André Bauler désire avoir des informations concernant le projet du Contournement de Hosingen.

Selon l'accord européen sur les grandes routes de trafic international AGR conclu à Genève en date du 15 novembre 1975, la N7 fait partie des routes européennes, plus précisément de la E421 qui passe de Aachen via St. Vith à Luxembourg. L'accord comprend un cahier des charges qui stipule que les agglomérations, à l'intérieur desquelles les routes constituent une nuisance ou un danger, devraient être contournées.

Un avant-projet sommaire élaboré en 2009 prévoyait le contournement de la Ville de Hosingen moyennant à l'immédiat une route à 2+1 voie avec un profil en travers type RQ 15,5. Le tracé du rond-point Hosingen vers le CR342 en direction de Rodershausen était long de 2 873 m.

Dans la suite, une variante de contournement avait été étudiée. Le tracé du rond-point Schinker vers le CR343 en direction de Neidhausen avait une longueur de 3 685 m. Cette variante, présentée à l'autorité supérieure en 2014, permettait une mise à 2x2 voies du contournement dans une phase ultérieure au cas où le développement de la région l'aurait rendu nécessaire.

Vu que ni le trafic actuel, ni le trafic projeté au futur, ne justifient une mise à 2x2 voies de la N7, et vu les coûts d'investissement doublés par rapport au projet de 2009, l'avant-projet sommaire élaboré en 2014, a été abandonné.

Les réflexions faites dans le cadre de ce projet nous ont amené à revoir la conception de l'avant-projet sommaire de 2009. Une révision complète de cet avant-projet en a été la conséquence qui vient maintenant d'être achevée.

Il aura une longueur de 3 538 m (2 873 m + 665 m) du rond-point Hosingen vers le CR343 en direction de Neidhausen et un profil en travers type RQ 15,5. A noter aussi que le nombre d'ouvrages a pu être diminué de 7 à 5 avec en plus une réduction de la section tunnel. Le projet, qui sera intégré dans le nouveau PST, vient d'ailleurs d'être présenté au conseil communal de Hosingen en date du 6 juillet 2016.

Quant au nombre de véhicules passant par le centre de Hosingen, vous trouverez ci-après les chiffres résultant des comptages permanents y effectués par l'Administration des ponts et chaussées en 2015 (moyennes journalières 24h durant les jours ouvrables) :

- Direction Dorscheid-Hosingen : 6129 voitures, et direction Hosingen-Dorscheid : 5967 voitures.

Ci-après les chiffres se rapportant au village de Heiderscheid en bordure de la route N15 :

- Direction Ettelbruck-Niederfeulen : 5443 voitures, et direction Niederfeulen-Ettelbruck : 5938 voitures.

Enfin, encore les chiffres se rapportant au Fridhaff (voir également ma réponse à la question parlementaire n° 2241 du 21 juillet 2016) :

- Direction Hoscheid-Fridhaff : 7268 voitures, et direction Fridhaff-Hoscheid : 6316 voitures.
- Direction Fridhaff-Ettelbruck : 7019 voitures, et direction Ettelbruck-Fridhaff : 6531 voitures.
- Direction Fridhaff-Diekirch : 3149 voitures, et direction Diekirch-Fridhaff : 3397 voitures.

À titre d'information supplémentaire, vous trouverez ci-dessous en outre les chiffres de comptage se rapportant au village de Heinerscheid, localisé sur la route N7 au nord de Hosingen :

- Direction Heinerscheid-Marnach : 4106 voitures, et direction Marnach-Heinerscheid : 4149 voitures.

Quant à la question au sujet d'éventuelles analyses concernant les émissions de CO₂ et de particules fines le long de la N7 passant par Hosingen, l'Administration de l'environnement a analysé en 2009 l'impact du trafic routier le long des grands axes routiers sur la qualité de l'air. Il ressort de cette analyse que, pour l'emplacement modélisé sur la N7 à la hauteur de Hosingen, les moyennes annuelles en dioxyde d'azote (NO₂) et en particules fines (PM₁₀) dans l'air ambiant étaient inférieures à 40 respectivement 27 µg/m³. Elles étaient donc inférieures aux valeurs limites annuelles de 40 µg/m³ applicables au niveau européen pour les deux polluants en question.

Néanmoins, en considérant le volume du trafic journalier moyen sur la N7 ainsi que son évolution depuis 2009, l'Administration envisage de réaliser une campagne de mesures d'orientation sur 3 mois des niveaux de NO₂ dans la localité de Hosingen. Cette campagne pourra être prolongée en cas de risque de dépassement de la valeur limite.

Par ailleurs, l'Administration de l'environnement a élaboré en 2016 un avant-projet de programme national de qualité de l'air visant prioritairement à atteindre la valeur limite pour le NO₂ dont le dépassement a été constaté à plusieurs emplacements, situés le long de routes à circulation intense, répartis sur l'ensemble du territoire national.

Finalement il y a lieu de noter qu'il n'est pas possible de mesurer les émissions de CO₂ au niveau local. Ces émissions sont déterminées et évaluées au niveau national dans le contexte de l'inventaire d'émissions de gaz à effet de serre qui est remis annuellement au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.